



Juillet 2010 n°1

La revue du groupe unitaire
pour le développement des
écoles européennes

GUDEE

Éducation européenne

EDITORIAL – Des écoles pour l'Europe

Les écoles européennes existent depuis 60 ans, presque autant que la construction européenne. Rien d'étonnant à cela. Les écoles furent créées au départ par des parents fonctionnaires pour répondre aux besoins éducatifs de leurs enfants dans une perspective innovante et résolument européenne. Ces écoles se sont voulues d'emblée ouvertes à la société, accueillant des enfants qu'un vilain usage a appelés «non de droits». Les mots ne sont pas neutres et permettront par la suite une mauvaise utilisation de l'expression.

Toujours est-il qu'au départ ces écoles ouvertes sur la société ont cultivé

l'enseignement en langue maternelle, mais avec celui d'autres langues et cultures. Elles ont créé une communauté, en faisant cohabiter enseignants et élèves de cultures, de langues, de religions différentes dans un même espace. Elles ont promu un projet éducatif commun, mais flexible, les combinaisons d'options s'adaptant aux potentialités des enfants au lieu de les leur imposer. En bref, ces écoles voulaient être un puissant facteur d'intégration européenne.

Des dizaines de milliers d'enfants sont ainsi passés dans ces écoles et en sont sortis émerveillés et pour la plupart profondément européens.

Dans ce numéro

- Editorial
- Calendrier
- Projet Art
- Témoignages d'anciens élèves
- Les écoles: présentation générale
- Citizens' initiative : a better education for Europeans
- Projets pédagogiques : Chine et Zambie
- Symposium scientifique des Écoles Européennes (ESSS)

Il y a actuellement 14 écoles, qui recueillent plus de 22.000 élèves scolarisés dans 7 pays. D'autres écoles s'inspirant de ce modèle ont commencé à voir le jour – les fameuses écoles de type 2 - sans pour autant emporter pour l'instant l'adhésion. Malgré les difficultés rencontrées, les écoles européennes ont rempli leur rôle à la fois par la satisfaction des besoins sociaux – éduquer les enfants des fonctionnaires européens ou assimilés – et par la mise en

... / ...

EDITORIAL

place d'un modèle éducatif résolument novateur mais insuffisamment promu, ce qui est dommage pour les écoliers européens qui n'en bénéficient pas mais aussi pour les pays qui en auraient besoin, voire pour l'Union Européenne.

On peut ainsi se demander ce qu'aurait été la vie politique en Belgique si ce pays avait imité ce modèle chez lui, en faisant cohabiter dans le même espace les élèves francophones, néerlandophones et germanophones. On peut aussi s'imaginer ce que serait notre image à l'extérieur de l'Union, si les Etats membres, au lieu de s'épuiser comme à Beijing à bâtir des écoles nationales forcément plus coûteuses, finançaient la construction d'écoles européennes, projet plus économe d'un point de vue budgétaire mais surtout plus porteur en terme d'image et de civilisation.

Les écoles européennes sont aujourd'hui attaquées, leur fonctionnement

pâtit de réductions budgétaires imbéciles et leur gouvernance intergouvernementale est incapable de produire une profonde réforme pour les installer durablement dans notre avenir collectif d'européens.

C'est peut être à cause de cela qu'elles ont besoin aujourd'hui plus que jamais d'être défendues et promues, car elles sont porteuses d'avenir. C'est le but que s'assigne **Éducation Européenne**, périodique du GUDEE, en s'appuyant d'une part sur un réseau de professionnels de l'éducation et de militants associatifs et syndicaux européens, d'autre part sur son site Internet, un des plus documentés sur le sujet, enfin, sur la tenue d'ateliers de réflexion périodique confrontant analyses et expériences, imaginant des pistes de développement.

Un beau projet qui a besoin de tout le talent de ses lecteurs. Education Européenne vous invite à nous rejoindre dans cette aventure intellectuelle collective.

Calendrier

11 septembre 2010 : prochaine réunion du GUDEE

Samedi 11 septembre 2010
au CCAB,
rue Froissart 34-36
à 1040 Bruxelles
de 10:00 à 13:00

L'ordre du jour sera annoncé sur le site web gudee.eu. Il est possible d'assister à cette réunion, en envoyant une demande à : contact@gudee.eu au moins dix jours à l'avance.

18 novembre 2010 (date prévisionnelle)

A la suite des États généraux sur les écoles co-organisés par le Comité Local du Personnel de la Commission (CLP) de Bruxelles avec le GUDEE,

Une journée sur les écoles européennes sera organisé par le CLP de Bruxelles avec l'aide du GUDEE.

Trois ateliers sont prévus :

- Gestion des écoles
- Infrastructures
- Accès à la scolarisation



Projet Arts 2010/2011 à l'EE BXL IV.

Ce panneau rouge est le fruit d'un partenariat entre deux écoles (la Haute Ecole Francisco Ferrer et l'EE BXL IV), avec comme objectif de développer le plaisir de la matière. Il est né de discussions, de plaisirs, d'échanges, de techniques et de découvertes techniques.

Etudiantes, élèves du primaire P1 à P5, enseignants ont relevé le défi. Les enseignantes et étudiantes de la Haute école Francisco Ferrer sont venues à plusieurs reprises à l'école pour apprendre aux enfants de P1 à P5 différentes techniques : Tissage, sérigraphie, tricot, tricoton, scoubidou et tissage de perles. Tous les enseignants de l'Ecole Européenne Bxl IV ont participé à une journée pédagogique organisée par l'équipe éducative de Francisco Ferrer.

Le textile est une histoire de lien, de nœud, de tissage et de mélange. Ce patchwork de toile, de perles, de fils, de dentelle est un soyeux résultat !!!

Témoignages

Ariane Wilson, ancienne élève et écrivaine

Elle raconte une anecdote de ses 6 ans :
« Il paraît qu'un jour (...) devant la porte noire de Trèves je tins en haleine, un vieux couple autochtone en leur débailant pendant plus d'un quart d'heure, un discours passionné, dans un patois inventé que je prenais pour la langue de Goethe.

On insiste sur la formation précoce aux langues étrangères. Je pense qu'il s'agit aussi d'autres choses et qu'on est un peu trompé par les apparences. Ce que les années d'école primaire formaient à l'EE, c'était une capacité de communication plus abstraite, plus sophistiquée et moins formelle. »

« Nous étions certes sur une petite île, une île utopique, mais je crois en la réalité de certaines utopies. Une utopie hors territoire, vouée à s'étendre, à se démultiplier, à jeter des passerelles. Mais sur cette île utopique hors territoire, ce qu'elle m'a légué en particulier, c'est une grande flexibilité, je l'évoquais dans l'utilisation de langages divers et aussi une tendance à être décalée.

Mais je voudrais parler de ce décalage comme d'un trait positif, même si parfois il n'est pas toujours facile à vivre. Être en dehors des systèmes nationaux, cela forme des esprits hors systèmes, tout en permettant de côtoyer de nombreux systèmes »

Christian Mandl, Ancien élève

« C'est clairement une expérience multiculturelle et sans vouloir rentrer dans le mélodramatique, je pense que c'est vraiment un facteur de paix. Je pense que les fondateurs des écoles européennes ont été visionnaires. Ils ont compris que construire une conscience européenne, ça passe par l'école et j'ai vu récemment un reportage sur une école où des juifs et des palestiniens étudient ensemble et c'est vraiment quelque chose d'extraordinaire d'avoir ces deux peuples dans la même classe, je pense que lorsqu'on a partagé un bac à sable ensemble, on ne peut clairement plus se faire la guerre par la suite.

En conclusion, je dirais également que je

suis depuis peu un jeune papa et je réalise que le plus beau cadeau que l'on puisse donner à nos enfants, c'est avant tout de pouvoir leur offrir un enseignement de qualité, j'espère, par conséquent, que l'éducation européenne des EE pourra s'exporter à l'avenir.

Loïc Mercereau, Ancien élève, haut cadre Renault

« J'ai quitté l'école, l'école elle ne m'a pas quitté.

J'ai à l'égard de l'EE, une relation passionnelle, un attachement inconditionnel. Elle m'a révélé à la vie, elle m'a plongé dans le bonheur, elle a été l'ouverture de la vie la rupture aussi, comme traumatisme à l'envers. Elle a formé mon imaginaire, elle a formé ma personnalité, elle fait partie de moi.

Toute cette histoire d'amour a commencé le premier jour quand je suis rentré dans ce petit pavillon bas de l'école d'Uccle. Tout m'étonnait et tout me plaisait, les élèves d'abord, il y avait beaucoup d'étrangers, ils étaient différents, ils avaient voyagé, ils avaient vécu autre chose, ils avaient vécu autrement. J'étais très désireux de les connaître et puis il y avait des filles et je sortais d'une école de garçons.

J'ai compris rapidement que ma classe serait plus qu'une classe, ce serait un groupe de vrais amis qui échangent de cœur à cœur. Cette amitié, elle continue aujourd'hui, ce n'est pas un hasard. »

« Alors on était idéalistes. Moi je me présentais comme un citoyen européen de souche française et je ne me doutais pas que tout le monde aurait cette nationalité là quelques années plus tard. Nos parents étaient idéalistes et puis il fallait pour créer l'Europe. C'est aussi parce que mes parents ont tous les deux été résistants, qu'ils ont voulu avec les allemands, construire la paix et rejoindre les communautés.

Les enseignants, les autres personnes qui travaillaient à l'école, ne faisaient pas seulement leur travail, ils effectuaient une mission. (...)

J'ai eu une chance inouïe et je n'y suis pour rien. Je remerciais toujours la génération d'avant d'avoir créé l'EE. L'école de m'avoir transmis la foi européenne et de m'avoir permis de devenir moi.

Et je remercierai toujours mes parents qui m'ont mis dans cette école. A l'époque, la vie était facile, avec un idéal qui allait de soi avec des valeurs qui allaient de soi.

Le monde a changé, l'Europe a changé, l'EE sans doute aussi, pas celle que je garde en moi.

Alors au total, d'où vient la passion pour l'école; j'ai cité quelques raisons mais qui n'expliquent pas tout. Elles n'expliquent pas la magie de ces années et n'expliquent pas la marque que l'école a laissée en moi.

La vraie raison, vous la connaissez, vous y travaillez, c'est l'esprit européen. »

Situation des écoles

QUELQUES CHIFFRES

Elèves

La population scolaire globale des Ecoles européennes était au 15 octobre 2009 de 22 331 élèves (+3,15 % par rapport à 2008), avec des situations sensiblement différentes selon les établissements. 62% de la population scolaire globale se trouvent dans les écoles de Bruxelles (42,75 %) et de Luxembourg (19,60 %).

Les élèves sont répartis en trois catégories ne jouissant pas des mêmes droits :

Catégorie I (enfants des fonctionnaires et contractuels (1 an au moins) des institutions de l'UE et des personnels des écoles) : 72% (supérieur à 90 % à Bruxelles II, III et IV). Leurs frais de scolarité sont pris en charge par l'institution et ils ont un droit prioritaire d'accès.

Catégorie II (élèves admis conformément aux conditions prévues dans les accords conclus entre les écoles et certaines organisations et entreprises) : un peu plus de 5%. Leurs droits sont définis par le contrat.

Catégorie III (élèves dont les parents sont soumis au paiement d'un minerval dont le montant est fixé par le Conseil supérieur) : 23,06% (la baisse est particulièrement sensible à Bruxelles où une politique très restrictive est appliquée du fait de la surpopulation globale.) Leurs droits d'accès sont réduits ainsi que certains accès à des enseignements, selon des règles complexes.

Enseignants

L'ensemble des enseignants détachés par les États membres auprès des écoles européennes s'élève à 1392. Le nombre de postes d'enseignants détachés non pourvus par les États membres s'élevait à

61 à la rentrée de septembre 2009 (18 en maternelle et primaire – 43 au secondaire). Sur ces 61 postes, 33 sont des postes anglophones.

Les chargés de cours recrutés localement assurent 30,21% des heures d'enseignement (augmentation significative entre 2006 et 2009).

CLASSIFICATION DES ECOLES

Ecoles de type I : les 14 écoles d'origine implantées dans 7 États membres.

Ecoles de type II : Une école de type II est liée à la présence locale d'une agence ou institution européenne. L'école a l'obligation d'inscrire prioritairement les élèves de catégorie I.

La Commission européenne paye une contribution, selon une formule de calcul tenant compte du nombre d'élèves de catégorie I inscrits dans l'école.

Ecoles de type III : Les écoles de Type III s'inscrivent dans le cadre d'un projet pilote. Elles ne sont en principe pas liées à la présence d'institutions ou d'agences européennes. La demande d'agrément doit émaner d'un État membre, qui doit présenter une école proposant un enseignement européen correspondant aux critères définis par le Conseil supérieur en 2005.

A ce jour, 2 pays se sont engagés dans la procédure visant à obtenir l'agrément d'une école de type III (les Pays-Bas et l'Allemagne).

Les Ecoles agréées de type II ou III

Une Ecole agréée est une école nationale, publique ou privée, implantée sur le territoire d'un État membre. A l'issue de la procédure d'agrément fixée par le Conseil supérieur, une Convention d'agrément et de Coopération est signée pour chaque école par les autorités responsables juridiquement de l'école et le Secrétaire général au nom du Conseil supérieur.

L'école agréée est habilitée à dispenser un enseignement européen sur base de l'existence de cette convention qui doit être renouvelée tous les 2 ans après audit de l'école par des inspecteurs des Ecoles européennes. L'enseignement débouche sur le bac européen, selon des modalités qui ne sont pas encore tout à fait fixées.

BACCALAUREAT EUROPEEN

Session 2009 du Baccalauréat : 1491 élèves ont passé le Baccalauréat. 97,99% de réussite. Moyenne de la note finale, pour l'ensemble des élèves, de 7,65.

Réforme du Baccalauréat – les objectifs du groupe de travail :

- proposer une organisation plus simple pour l'examen ;
- diminuer le coût sans pour autant compromettre la qualité du Baccalauréat ;
- revoir le contenu et l'organisation de l'examen, afin que celui-ci réponde aux exigences actuelles des Universités ;
- prendre des dispositions pour rendre le diplôme plus largement connu et plus facilement accessible.

Réforme du Baccalauréat – points de réflexion pédagogiques :

- le nombre d'épreuves écrites et orales ;
- l'introduction d'un travail par projet transdisciplinaire, en 6ème année ;
- la comptabilisation des notes des examens finaux de 6ème année dans la note préliminaire du Baccalauréat ;
- le changement éventuel du système de notation ;
- la question relative à la simple ou à la double correction.

Admission des titulaires du Baccalauréat européen dans les universités des Etats membres : Des questions concernant l'équivalence du Baccalauréat européen, par rapport aux certificats nationaux de fin d'études secondaires, et les critères d'admission des titulaires du Baccalauréat européen aux Universités des Etats membres ou d'autres pays, ont été soulevées par des parents ou par la Commission.

Le Secrétariat général des EE a porté ces questions à la connaissance des autorités nationales des pays concernés, en leur demandant de prendre des mesures appropriées afin que les droits des titulaires du Baccalauréat, mentionnés dans la Convention portant Statut des Ecoles européennes, soient respectés dans les différents Etats membres. Certains problèmes posés trouvent une

solution favorable pour les élèves grâce à l'aide des autorités nationales des différents pays. C'est le cas de la Suède qui récemment a accepté de reconnaître le Baccalauréat européen au même niveau que le diplôme national.

Pour d'autres cas, les discussions entre le Secrétaire général et les autorités nationales continuent afin que les titulaires du Baccalauréat puissent suivre les études de leur choix dans leur pays d'origine ou ailleurs.

ASPECTS BUDGETAIRES

Le coût moyen par élève et par an pour l'ensemble des écoles, y compris les coûts du Bureau du Secrétaire général, s'élève à 11.835 €, soit une augmentation globale de 11,4% sur une période de cinq ans et une augmentation de 0,6% de 2008 à 2009. Ces augmentations sont très proches du taux de l'inflation au cours de la même période.

Néanmoins, le reproche principal fait au système est son coût, le surcoût étant dû pour l'essentiel à l'enseignement en langue maternelle par des locuteurs natifs, donc très souvent expatriés.

INFRASTRUCTURES

La question des infrastructures à Bruxelles revêt chaque année un caractère plus aigu. Le report en 2012 de la livraison du site de Laeken pour l'école de Bruxelles IV, installée provisoirement sur le site de Berkendael depuis 2007, n'a fait qu'aggraver la situation dans les trois autres écoles. Il importe donc que toutes les dispositions soient prises par les autorités belges, dans le cadre d'un plan d'urgence, pour être en mesure de fournir des locaux supplémentaires pour la rentrée 2010, si nécessaire.

A Luxembourg, la situation empire. Faute de livraison du site de Mamer-Bertrange, par ailleurs très contesté, le site du Kirchberg se densifie au-delà du raisonnable, grâce à l'empilement des préfabriqués.

Il est indéniable que la situation des infrastructures des Ecoles européennes sur ces deux grands sites traditionnels d'implantation des Institutions a atteint un seuil critique et que, sans mesures appropriées, une grave crise à très court terme les menace.

LA REFORME

Le plan d'action porte essentiellement sur quatre points :

La gouvernance Au niveau de la gouvernance centrale, le rôle et la fonction des différents organes des EE ont été redéfinis de manière notamment à ce que les décisions soient prises, sans remonter systématiquement au Conseil supérieur, lequel doit se concentrer sur les questions d'ordre politique et stratégique. Plus d'autonomie a été donnée aux écoles de type I avec pour corollaire une responsabilité accrue pour les directeurs qui doivent rendre compte de leur gestion et de l'exécution de leur budget et qui sont assistés par un conseil qui rassemble toutes les parties prenantes (professeurs, parents, personnel).

L'ouverture du système, c'est-à-dire la mise en place des conventions d'agrément

d'écoles nationales de type 2 ou 3 (cf. plus haut)

La réforme du Baccalauréat européen (cf. plus haut), afin de permettre son accès à des élèves provenant des écoles agréées

Le financement des Ecoles européennes. Les Etats membres renâclent de plus en plus à détacher des professeurs, à leurs frais. Ce qui oblige les écoles à recourir à du personnel local, à charge du budget communautaire. La réforme n'a pas réellement changé cette problématique, mais a fixé des objectifs indicatifs et permis d'en mesurer la réalisation.

Citizens' initiative

A BETTER EDUCATION FOR EUROPEANS

The Lisbon Treaty has given the Union a mandate to create a European dimension in Education. There are valid economic and social reason for a developing a common framework in this direction, yet respecting national identities. A little known and highly successful European education system already exists, available to children from pre-school age to secondary, yet currently only accessible to a very small number of people in the Union. This educational model leads to the attainment of the European Baccalaureate, which is recognised by all members state as a secondary qualification with access to higher education.

In addition to education, the Lisbon Treaty has also introduced the European Citizenship Initiative, intending to give its citizens a greater say in the Union's democratic process. The citizens' initiative "should foster a lively debate about what we are doing in Brussels," says Maros Sefcovic, Commissioner for Administration and Inter-institutional Relations.

We now intend to merge these two initiatives presenting our petition to the Commission and with the aim of making European education accessible to as many European citizens as possible; a choice based on an educational model that encourages mutual respect, as well as excellence, yet respectful of each other's identity as expressed in the famous words of Jean Monnet, a founding father of Europe: "*untroubled from infancy by divisive prejudices Without ceasing to look to their own lands with love and pride ... Europeans, schooled and ready to complete and consolidate the work of their fathers...*"

Europeans deserve a common and successful educational framework, a long lasting opportunity to create a better Europe. This opportunity already exists, but it's available to few, let's now make it accessible to all. Let's offer Europe the best education it deserves.

All those interested in working on the Citizen's Initiative for a Better Education for Europeans please contact:

citizens.initiative@etoileeducation.eu

éditeur responsable : Georges Vlandas - responsable de la rédaction : Judith Sarment - site web et maquette : Jean-Paul Soyer. rédaction : Agnès Lahaye, Ana Gorey, Joëlle Salmon, Daniella Pedroni, Philippe Bioul, Gérard Hanney, Michael Stenger, Philippe Le Guay, Raffaele Napolitano, Michel Parys, Hélène Chraye, Ute Bolduan, Carmen Zammit, Maria Glowacz-de Chevilly, Jean-Paul Soyer, Tomas Garcia-Azcarate, Sylvia Dastis. diffusion : U4U à titre gracieux (futurs numéros diffusés par d'autres OSP).

Projet pédagogique "Chine"

Depuis plusieurs mois, l'école de Woluwé a établi des contacts réguliers avec le Bureau de l'éducation et de la culture de la Représentation Permanente de Chine qui se trouve à proximité immédiate de l'école en vue de développer des liens stratégiques avec la Chine et de favoriser l'échange d'élèves.

En septembre 2009, l'école a proposé à ses étudiants de 6ème année secondaire un cours de chinois (langue 5) auquel 15 d'entre eux ont participé. C'était une première mais l'expérience sera renouvelée tant les élèves étaient enthousiastes. Ce projet fait même un émule puisque, dès la rentrée scolaire 2010, l'école d'Ixelles proposera à ses étudiants un tel cours.

L'école a organisé à Pâques 2010 un échange scolaire avec l'Experimental School of Shanghai pour 30 étudiants accompagnés de 3 enseignants. Ils ont séjourné pendant 8 jours dans des familles dont ils n'oublieront pas l'accueil chaleureux. Certains ont été surpris de voir leur frère/soeur chinois se lever à 5h du matin pour étudier avant de commencer l'école, de prendre des trains bondés dans lesquels des chinois arrivent à dormir debout, d'assister vers 10h à la levée du drapeau au rythme de l'hymne national chinois, de voir les élèves de toute l'école effectuant des exercices matinaux dignes d'exercices militaires très bien coordonnés sous les injonctions d'un instructeur, ...

Des élèves de l'école partenaire de Shanghai visiteront l'école de Woluwé en 2011.

Un autre échange, avec un autre groupe d'élèves, est prévu avec l'Experimental School of Beijing à Pâques 2011.

L'école a également établi un échange virtuel via vidéo conférence entre une de ses classes de 5ème primaire et une classe parallèle d'une école de Dongguan.

Finalement, les écoles européennes de Bruxelles espèrent participer aux nombreux événements qui seront organisés par les Directions Générales Relex (Relations Extérieures) et EAC (Education et Culture) de la Commission Européenne dans le cadre de l'Année 2011 de la Jeunesse Europe-Chine. Ces événements à grande échelle visent à promouvoir le dialogue et la coopération dans le domaine de la jeunesse entre l'Union Européenne et la Chine tels des
... / ...

Projet pédagogique "Zambie"

L'école européenne d'Uccle a développé depuis 8 ans un partenariat très intéressant à but humanitaire avec l'école primaire de Sankandi et l'école secondaire de Sioma en Zambie.

Des élèves de 6ème secondaire sont invités à participer à ce projet de 2 semaines sachant qu'il demande énormément d'engagement de leur part. La préparation requiert une excellente organisation et la collecte de fonds auprès de sociétés donatrices, d'élèves, de familles, d'amis. Sur place, les élèves devront faire preuve d'énergie, d'enthousiasme, de capacité à travailler dur, de volonté d'apprendre et d'ouverture d'esprit.

Au cours de leur séjour, ils sont amenés à mettre à profit leur éducation en école européenne en donnant, pendant une semaine, des cours à des étudiants sur des thèmes du programme scolaire de l'école locale tels que le cycle de l'eau, l'électricité, l'énergie. Avant leur départ, ils auront préparé le matériel de support nécessaire et le cours. Ils apportent une vraie impulsion à l'éducation dans l'école locale.

En outre, ils construisent des huttes, visitent la clinique et le camp de réfugiés, découvrent la vie de village et ses moyens de subsistance, la médecine et les croyances locales, ...

Les fonds servent au financement de semences, d'outils de jardinage, de plantes et du système d'irrigation pour la pépinière, de nouveaux câbles pour les bateaux, de carburant pour le générateur d'électricité, d'un camion pour le transport ainsi que du salaire des enseignants, du minerval scolaire, de matelas, de bureaux, d'étagères, ...

Les dons en équipement scientifique ont permis d'augmenter de 30% le taux de réussite aux examens et l'école secondaire de Sioma a pris part, pour la toute première fois, à un concours national en sciences au cours duquel elle a gagné deux prix.

Jusqu'à présent, grâce à des enseignants dévoués et des élèves motivés, ce projet a permis que les classes soient assurées dans des bâtiments solides au lieu de huttes ou à l'extérieur, que les élèves disposent d'un tableau noir et de toilettes, que tous aient un banc et une trousse avec du matériel scolaire et qu'ils ne rapportent plus l'eau de la rivière.

Le projet n'est pourtant pas terminé. Il
... / ...

Chine (suite)

activités encourageant le développement de partenariats et de réseaux, la formation et le développement de compétences des animateurs socio-éducatifs ainsi que l'observation en situation de travail et la mobilité à long terme des jeunes travailleurs.

Zambie (suite)

reste des besoins essentiels non satisfaits. Le projet de l'école européenne d'Uccle avec ces 2 écoles en Zambie continue pour que la pompe à eau soit réparée, qu'il y ait plus que six classes pour 500 élèves et pour permettre à un plus grand nombre d'enfants d'aller à l'école secondaire.

European Schools Science Symposium - ESSS

Le Symposium scientifique des Écoles Européennes (ESSS) est un concours destiné à promouvoir un haut niveau de recherche scientifique appliquée des élèves des 14 écoles européennes. Chaque année, environ 160 élèves se rencontrent dans une des Écoles pour présenter leurs travaux aux élèves des autres écoles et à un jury de chercheurs scientifiques hautement qualifiés qui jugent les projets présentés.

Le concours comprend trois niveaux: l'exposition scientifique des juniors (2ème et 3ème années du secondaire), les exposés et oraux des aînés (4ème à 7ème années). Le vainqueur du concours représente ensuite les Écoles Européennes au prestigieux concours pour Jeunes Scientifiques de l'Union Européenne (European Union Contest for Young Scientists - EUCYS).

Malgré la concurrence avec de nombreux étudiants de niveau universitaire, les projets de nos élèves ont toujours été fortement appréciés par le jury d'EUCYS et par les participants. Jusqu'à présent, les élèves ont toujours obtenu un prix.

Pendant 20 ans, les élèves des écoles européennes ont pris part à l'ESSS et précédemment au Junior Science and Humanities Symposium (JSHS), sponsorisé par l'académie des sciences appliquées de l'armée des USA.

Il y a quatre ans, les écoles européennes ont décidé de se concentrer sur leur propre symposium et l'ESSS a ainsi été constitué lors de la première rencontre à l'école d'Alicante. Depuis, d'autres symposiums se sont déroulés avec succès à Francfort, Karlsruhe, Bruxelles, Bergen et Varèse. Chaque symposium est organisé à l'initiative d'un ou de plusieurs enseignants qui conçoivent le programme de près de 4 jours et qui sont responsables de trouver des fonds pour assurer son organisation. Un tel événement implique un engagement très important de la part

des enseignants en sciences. Les directeurs des écoles et les inspecteurs en sciences y apportent tout leur soutien. La Direction Recherche de la Commission Européenne, de nombreux parlementaires, quelques établissements scientifiques et des associations de parents apportent également un soutien financier et logistique à l'événement.

Pour participer au symposium, chaque élève ou groupe d'élèves doit réaliser une recherche scientifique appliquée originale. Les projets déjà présentés ne comprennent pas de science pure en tant que telle mais plutôt des projets de recherche sur le recyclage, les sources d'énergies renouvelables, les matières relatives à la santé, la musique et ses effets sur l'étude, les technologies de l'information, les régimes alternatifs pour traiter des symptômes, le vieillissement, et le réchauffement global, pour n'en citer que quelques uns. Les élèves doivent d'abord soumettre un travail écrit qui sera évalué préalablement à la défense orale qui aura lieu lors du symposium. Réaliser une recherche dans un domaine particulier est déjà un accomplissement en soi mais il s'agit aussi ici de rédiger un document scientifique et de défendre ses résultats, souvent en langue étrangère, ce qui exige de nombreuses compétences.

Au symposium règne une ambiance enthousiaste, pleine de camaraderie. Les participants font de nouvelles rencontres dont celles de scientifiques reconnus, ont l'opportunité de visiter d'autres établissements scientifiques et participent à des séances de réflexion et des jeux.

Parmi les gagnants des concours précédents, l'un est devenu chercheur à l'Université de Cambridge et était membre du jury du symposium 2007. D'autres se sont orientés vers des carrières scientifiques ou d'ingénieurs et nombreux sont ceux qui citent l'ESSS et le JSHS comme une opportunité de montrer leur enthousiasme pour les sciences.